

Portet-sur-Garonne

QUARTIER RENOIR



Lieu : Portet-sur-Garonne (31)
 Programme : Conception d'un aménagement pour une gestion durable des eaux pluviales
 Superficie : 2 ha

Coût HT : 250 000€HT
 Calendrier : 2017 - 2019
 Maîtrise d'ouvrage : SIVOM SAGE

Équipe de projet : ATM
 Mission : Etude hydraulique et paysagère - DLE
 Maîtrise d'œuvre aménagement paysager et gestion durable des eaux pluviales.

Le quartier résidentiel de Portet-sur-Garonne, construit dans les années 1960-1970, présente des dysfonctionnements du réseau pluvial d'assainissement, provoquant des inondations lors de fortes pluies.

Une étude hydraulique, menée en 2016, a permis d'identifier un sous-dimensionnement du réseau au regard de son bassin versant. Partant de ce constat, la Ville et le SIVOM Saurdrune ont engagé une réflexion pour la mise en place d'une **maîtrise locale et durable des eaux de ruissellement** de ce secteur.

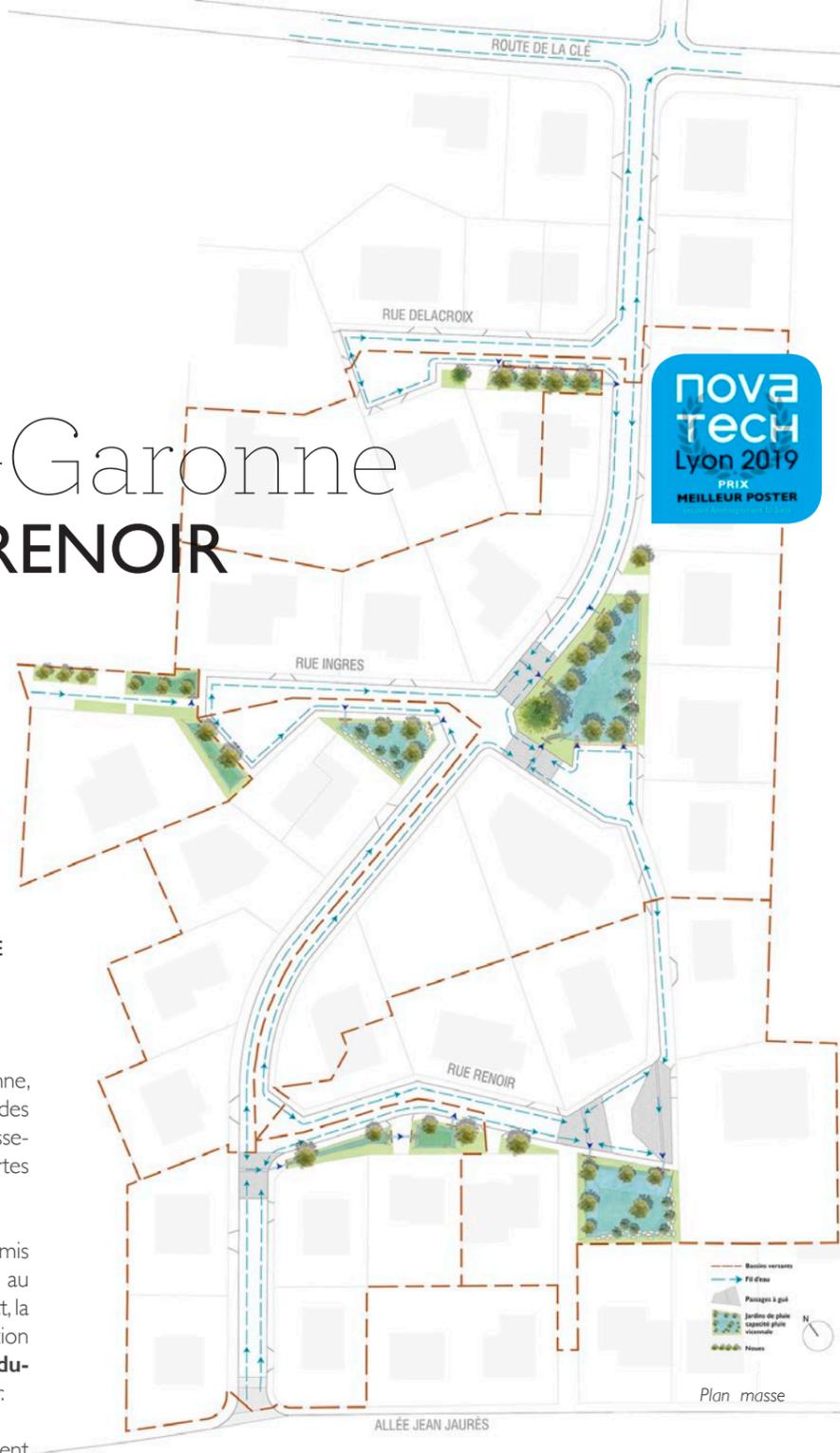
L'étude réalisée par ATM à partir de 2017 intervient dans ce contexte sensible et présente un double enjeu. La stratégie adoptée pour ce projet consiste à **déconnecter entièrement ce quartier** fragilisé par sa situation en point bas, afin qu'il **ne subisse plus l'influence aval**. La maîtrise des eaux de ruissellement du bassin versant **rendu autonome**, se fait **entièrement "in situ"**.

Les eaux pluviales des parcelles privées, comme celles des espaces publics, sont collectées en surface puis **stockées et infiltrées dans des dispositifs de rétention à ciel ouvert** tels que des noues, des passages à gué et des jardins de pluie.

Outre leur fonction de stockage et d'infiltration, ces espaces publics ont été modelés en prenant parti des décaissements, pour concevoir des aires de jeux ou des espaces de détente ; leur rôle est celui de pallier au risque récurrent d'inondation par une gestion durable des eaux pluviales, mais au-delà, celui plus sensible, d'un changement de regard des habitants et des élus sur la présence de l'eau, vécue aujourd'hui comme une nuisance.

La stratégie d'une gestion des eaux pluviales par techniques alternatives, nécessite en effet d'accepter les principes d'une **eau visible** et d'une **inondabilité maîtrisée** de certains espaces publics pendant le temps du stockage et de l'infiltration.

Ce projet, **générateur d'un nouveau paysage**, est porté par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



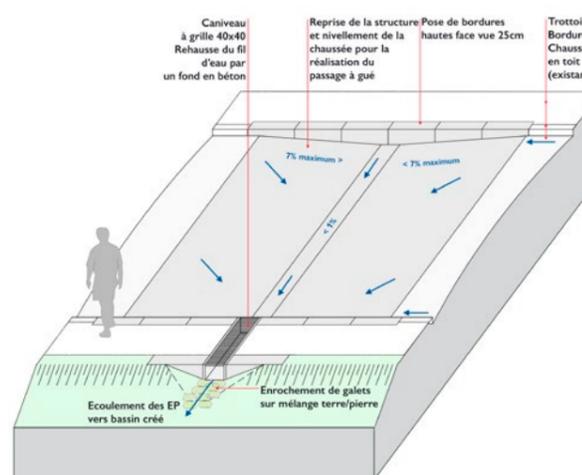
Nouve paysage rue Delacroix



Nouve paysage rue Renoir après orage



La «placette» centrale réaménagée, et prête pour accueillir les eaux de pluies et d'autres usages



Passage à gué rue Cézanne